PERIMETRES DE CARRIERES

La commune de Val-Cenis est concernée par la carrière dite « SN Carrières Ornementales de Maurienne », de la société SN COM, autorisée par arrêté préfectoral du 21 février 2006, pour une durée de 30 ans, au lieu-dit « Les Portes », en direction de l'aérodrome de Sollières-Sardières. Cette carrière exploite les porphyres schisteux (lauzes), roche magmatique à grain fin et bleuté.

Localisation de la carrière

